

DEPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT

D'ARLES

N° 106/2021

Objet : Subvention 2021 à
l'Actium Grand Marché de
Provence

Envoyé en préfecture le 21/07/2021

Reçu en préfecture le 21/07/2021

Affiché le

ID : 013-200035087-20210701-106_2021-DE

Berger
Levrault

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD

Date de convocation du Conseil de Communauté : 25 juin 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange.

Pour la Commune d'EYRAGUES : DELABRE Éric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT-ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de BARBENTANE : BLANC Michel (*absent ayant donné pouvoir à M. LECOFFRE Éric*)

Pour la Commune de CABANNES : ONTIVEROS Christian (*absent ayant donné pouvoir à Mme HAAS-FALANGA Josiane*), CHEILAN François (*absent ayant donné pouvoir à M. JULLIEN Georges*).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à M. CHAUVET Éric*), SALZE Annie (*absente ayant donné pouvoir à M. MARTEL Marcel*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à M. MARTIN Pierre Hubert*), DARASSE Adélaïde (*absente ayant donné pouvoir à Mme PONCHON Solange*), REYNÈS Bernard (*absent ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*), DIET-PENCHINAT Sylvie (*absente ayant donné pouvoir à M. ROBERT Daniel*).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (*absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie*), DI FÉLICE Jean-Marc (*absent ayant donné pouvoir à Mme MARÈS Frédérique*).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à Mme LANDREAU Edith*).

Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à Mme CHABAS Sylvie*).

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*), COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*).

ABSENTS :

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette.

Secrétaire de séance : M. Serge PORTAL

Monsieur le Vice-Président en charge du Développement Economique expose que l'Actium Grand Marché de Provence sollicite une subvention d'un montant de 40 000 € pour un budget prévisionnel de 360 260 € en 2021 (le budget réalisé en 2020 est de 172 013 €).

Le montant accordé en 2020 s'élevait à 27 000 €.

L'objet de l'association est de structurer, d'animer et de promouvoir les actions des opérateurs des filières agricoles et agro-alimentaires de Provence. L'association représente les opérateurs économiques dans la construction du projet de Grand Marché de Provence. D'une manière plus globale, l'association permet une représentation de la filière pour sa promotion, sa communication et son développement commercial.

En 2020, deux axes de travail « agricoles » ont été menés avec le regroupement de producteurs, la création d'un label "cultivé en pleine terre de Provence" et la participation aux travaux du PAT des Bouches-du-Rhône. Plusieurs actions ont été menées concernant le développement des circuits courts avec l'identification de solutions pour les agriculteurs confrontés à de la surproduction liée au covid et la poursuite du développement de la market place "Grand Marché de Provence".

Deux actions de développement commercial ont été menées avec le stand Grand Marché de Provence de Fruit Logistica et le démarrage de l'accompagnement export Pays du Nord. Enfin, l'Actium a poursuivi son travail sur la mobilité, avec le portage de l'étude de réouverture de la gare de Barbentane et le démarrage de l'action sur les navettes de ramasse dernier kilomètre.

L'objet de la demande à Terre de Provence Agglomération porte sur le fonctionnement de l'association. En 2021, l'Actium envisage d'accompagner ses adhérents sur plusieurs salons (Natexpo (Paris) – Fruit Logistica (Berlin) – Fruit Attraction (Madrid), de lancer la Market Place du Grand Marché de Provence, de poursuivre le développement des produits locaux dans les hypermarchés du territoire, poursuivre le projet des navettes de ramasse et de livraison.

La commission économique du 15 juin 2021, ainsi que le bureau communautaire du 17 juin 2021, se sont prononcés favorablement sur l'octroi d'une subvention de 30 000 € à l'Actium.

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission économique du 15 juin 2021 pour l'octroi d'une subvention de 30 000 € à l'Actium,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau communautaire du 17 juin 2021 pour l'octroi d'une subvention de 30 000 € à l'Actium,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € à l'Actium Grand Marché de Provence pour l'exercice 2021.

Membres en exercice :	42
Votants :	40
Votes pour :	40
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 1^{er} juillet 2021

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD

